

FISCALITÉ MAÎTRISÉE : ENTREPRISE, PERSONNELLE ET PATRIMONIALE



Public concerné

Avocats et juristes

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 0 : Actualisation à destination de tous publics



Durée

3 heures



Lieu

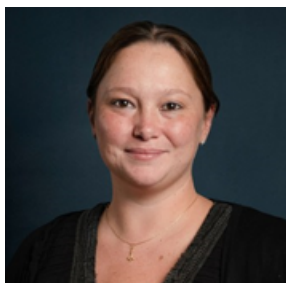
Visio conférence*



Prix

225 € HT / 270 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Audrey Grail

Juriste Fiscaliste

Bénéficiez d'un tour d'horizon de l'actualité fiscale du trimestre et posez vos questions à notre intervenante fiscaliste

Objectifs pédagogiques

- Analyser en détail l'actualité fiscale afin de mettre en œuvre les nouvelles dispositions et de sécuriser ses pratiques en fonction des nouvelles obligations
- Actualiser ses connaissances pour apporter des réponses fiables

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis, jeux de rôles...

Contenu

- > Séquence 1 : Impôt sur le revenu
- > Séquence 2 : Impôt sur le bénéfice des entreprises
- > Séquence 3 : TVA
- > Séquence 4 : Droits d'enregistrement
- > Séquence 5 : Taxes sur les salaires
- > Séquence 6 : Impôts locaux
- > Séquence 7 : Contrôle fiscal
- > Séquence 8 : International
- > Séquence 9 : Taxes et impositions diverses

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

FISCALITÉ MAÎTRISÉE : ENTREPRISE, PERSONNELLE ET PATRIMONIALE

Inscription

Inscription effective après :

- validation des prérequis
- réception de la convention signée
- paiement du prix de la formation

Inscription requise 5 jours ouvrés avant formation.

Support pédagogique

- Powerpoint
- Support d'environ 100 pages avec toutes les références remis aux participants

Contrôle des connaissances et évaluation des acquis

- Questions
- Echanges en cours de formation
- QCM en fin de formation

Attestation de fin de formation

Après contrôle de présence et émargement, le participant recevra :

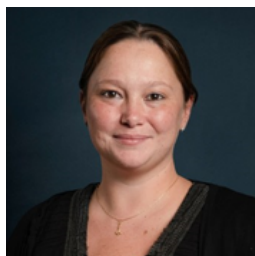
- Attestation de fin de formation
- Attestation FIF-PL (le cas échéant)

Organisme de formation certifié Qualiopi

- Gage de confiance et qualité
- prise en charge possible (FIF-PL/OPCO)

Annulation

- 5 jours ouvrés avant formation
- à défaut, toutes sommes versées restent dues



Intervenant

Audrey Grail
Juriste Fiscaliste

Après un master 2 Droit des Affaires Parcours Droit et Ingénierie fiscale, Audrey Grail est devenue fiscaliste, avec une pratique professionnelle de douze années acquises en cabinet d'expertise comptable, en matière de fiscalité de l'entreprise et de fiscalité personnelle et patrimoniale.

Déroulé de la formation

5 mn	Accueil des participants par le référent pédagogique (Juri'Learn) Présentation de la formation et du formateur
5 mn	Prise de parole du formateur, début de la formation. "Tour de table" des participants, interrogation sur les attentes et besoins.
20mn	Séquence 1 : Impôt sur le revenu
5 mn	Pause
15mn	Séquence 2 : Impôt sur le bénéfice des entreprises
5 mn	Pause
15mn	Séquence 3 : TVA
5 mn	Pause
15mn	Séquence 4 : Droits d'enregistrement
5 mn	Pause
15mn	Séquence 5 : Taxes sur les salaires
5 mn	Pause
15mn	Séquence 6 : Impôts locaux
5 mn	Pause
15mn	Séquence 7 : Contrôle fiscal
5 mn	Pause
15mn	Séquence 8 : International
5 mn	Pause
15mn	Séquence 9 : Taxes et impositions diverses
5 mn	"Tour de table" des participants pour évaluer la satisfaction Clôture de la formation

